

OPPOSABILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) de l'ex CCMR

Type de procédure : Actualisation suite à modification n° 1 et à révisions allégées n° 1 à 4

Étapes de la procédure	Dates
APPROBATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	24 septembre 2020
TRANSMISSION EN PREFECTURE	15 octobre 2020
Si pas de SCOT sur le territoire, Transmission en préfecture + 1 mois	15 novembre 2020
AFFICHAGE EN MAIRIE (premier jour de l'affichage)	16 octobre 2020
Publication au recueil des actes administratifs	Néant
MENTION DANS LA PRESSE (indiquer le nom du journal concerné)	19 octobre 2020 Journal de Saône et Loire

Date d'opposabilité = le lendemain de la plus tardive de toutes les dates des mesures ci-dessus.

OPPOSABILITE	15 novembre 2020
---------------------	-------------------------

A Trambly, le mardi 27 octobre 2020

Le Président
Jean-Marc MORIN

